



DELEGATION DU PERSONNEL GRAND EST

Réponses à nos questions



BNP PARIBAS

22 juin 2018

Vos correspondants de la Région Grand Est sont les mêmes que ceux des groupes qui la composent.

Vous pouvez donc continuer à les contacter pour toute question, problème vous concernant personnellement ou collectivement.

Les réunions se tiennent à Jarville, et nous vous informerons des débats dans la mesure du possible, dans les jours qui suivront les dites réunions.



Calendrier prévisionnel 2018

24 juillet
28 août
18 septembre
11 octobre
20 novembre
et 11 décembre

Faites nous parvenir
vos question une
dizaine de jours avant
les réunions..
Vos représentants,
toujours à votre
écoute !

Effectifs de la Région Grand Est au 31/05/2018

1291 personnes = 1245.2 ETP

Quelques postes sont encore à la marge et non transférés sur la nouvelle région.

22 postes avec titulaires absents

25 postes en attente de finalisation

16 postes à pouvoir

28 collaborateurs en arrêt depuis plus de 30 jours y compris maternité

65 alternants dont 44 sont sortants d'ici fin juillet ou fin août.

13 CDD

Questions DP Avec l'accord des 5 organisations syndicales, l'ordre des questions des prochaines DP ne seront plus dans l'ordre d'arrivée mais feront l'objet d'un "turn-over" à chaque réunion.

Equipe CMR Nous sommes intervenus sur le sujet car nous aurions aimé que des CMR soient spécialisés « Banque Privée » y compris sur le poste d'assistant. Réponse de la Direction : impossible ! L'équipe est très restreinte aujourd'hui et lorsqu'un CMR est certifié, il est aussitôt affecté sur un poste.

Projet HUB "Regroupement d'agences en zone urbaine"
Rien à ce jour mais la direction va étudier le sujet durant l'été... *Affaire à suivre !*

Fermeture de l'Agence Metz St Jacques Nous sommes de nouveau intervenus sur le sujet, cette annonce lors de notre précédente DP ayant fait l'objet d'un « boomerang » chez nos collègues Messins. La direction nous confirme que cette fermeture n'est plus à l'ordre du jour pour 2018 ... Alors attendons 2019, sachant qu'un nouveau parcours social devra obligatoirement être mis en place pour une réallocation d'agence. *Vos équipes CFDT seront bien entendu présentes si le sujet revient à l'ordre du jour...!*

Outils VROOM et My Arval Mobile Le parc automobile n'a pas été modifié avec la création de notre grande région. Toutefois il y a des disparités entre les territoires.... Il pourrait y avoir des switch !! Les collaborateurs ayant un véhicule attribué devront, lors de leurs congés, prévenir l'équipe gestion de la Région afin que leur véhicule soit remis dans le pool. Ainsi, ces véhicules seront utilisables par d'autres collaborateurs sans devoir attendre un mail d'accord ! Concernant " My Arval Mobile", le sujet ne concerne que les collaborateurs ayant un véhicule affecté...

C'est pas fini !



CFDT Grand Est - 5 Av. Robert Schuman 57000 METZ - ACI Z00451A - 03 87 34 23 92 / 91

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
Nancy.irp.cfdt.delegation.regionale
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email

Je souhaite adhérer

Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :



Véhicules des collaborateurs travaillant en CAF (CAE-BPF)...ou mutés en MDE La direction espère qu'il y aura "une bonne entente" entre collègues car il n'est pas question d'attribuer des véhicules supplémentaires à une population déjà très bien dotée.

Incitations Commerciales La direction nous indique que si un collaborateur n'atteint pas les fameux 70% (même à 69.99 %!!!) il n'y aura aucune dérogation afin que celui-ci soit rattrapé.

Vous étiez aux IC et vous passez au variable de référence, la direction nous confirme que vos IC seront bien payées au prorata de votre temps de travail avant passage au variable. La date de prise en compte étant celle de la signature de votre imprimé de mobilité avec arrêt des IC le 1er ou le 15 du mois.

La direction nous précise que tous les métiers n'ont pas un variable de référence.

CAMR et RPMR Notre direction a décidé que les CAMR dépendront hiérarchiquement des RPMR de territoire. Un rappel va être fait dans ce sens (Modification sur Inca, About me...) Le RPMR sera donc bien le N+1.

Organigramme nouvelle région... Disponible en ligne sur Echonet Région Grand Est

Evaluations professionnelles des CSO et RAC La direction nous confirme que l'outil Easy Box ne sera en aucun cas utilisé au moment des évaluations de nos collègues (nombre de dossiers traités par exemple) mais permettra d'envisager des formations afin de développer les compétences de chacun.

Accord contrat génération Un rappel va être fait sur Echonet Région Grand Est concernant ce contrat (ancien accord séniors) permettant par exemple de travailler à 80 % et d'être payé 90 % deux ans avant le départ à la retraite.... 5 collègues bénéficient de ce système dans la région Grand Est...

Temps de réunion et QVT La CFDT est de nouveau intervenue sur le sujet.... C'est récurrent ...Réunion pendant les pauses déjeuners, délais de route très long, tôt le matin ou tard le soir pour assister à la réunion, des « call conf » à n'importe quelle heure...

La direction nous indique qu'une charte existe sur le sujet, nous lui rappelons que nous, nous sommes au courant mais que cela ne change rien sur les manières managériales.... Un rappel va donc être fait aux équipes des territoires. N'hésitez pas à contacter vos élus **CFDT** si vous constatez des dérives....!

Horaires de travail OUI il y a bien une réflexion en cours ... *Affaire à suivre !*

Agence de St Louis La direction nous confirme qu'avec le transfert des clients non-résidents sur le nouveau pôle, les ambitions devraient être revues à la baisse. Ce sera aussi le cas pour toutes les agences concernées par ces transferts de masse (frontalières notamment).

Chargé de Renfort/Chargé de Renfort Groupe 60% de CR - 40% de CRG. M. Pichon, RH de notre nouvelle région, souhaiterait inverser cette tendance....

Les règles de récupération des horaires ont été définies depuis longtemps...Les éventuelles récupérations devront être prises dans la foulée...dans un délai maximum de 15 jours. Pas de cumul afin d'obtenir une journée ou une demi-journée de récupération.

Il n'y a aucune règle en ce qui concerne l'information qui a été donnée par mail à nos collègues (60 Minutes maximum de trajet, tracer un cercle autour de son lieu d'habitation....) c'était simplement pour illustrer le système.... Nous vous rappelons que si vous utilisez votre véhicule personnel vous devez être en possession d'une auto-mission.

L'outil HELP RENFORT est en attente de modification donc on continue comme avant. Espérons qu'il pourra entrer en vigueur après l'été....

ULTRA BOOK et problème de connexion. Nous sommes intervenus sur le sujet car chaque déconnexion et reconnexion nécessite un délai de 10 à 15 minutes. La direction va, de nouveau, faire suivre le mode d'emploi de déconnexion à tous les collaborateurs.

Voilà, vous savez tout. Merci de nous avoir lu jusqu'au bout !

Rendez vous fin juillet pour d'autres infos et en attendant, bonnes vacances pour ceux qui partent bientôt.